

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLEMANDEUR (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21450338500012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MONTARGIS

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VILLEMANDEUR (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	22

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	29
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	34
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	37
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
B3 - Etat des provisions	40
B4 - Etat des charges transférées	42
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	43
B6 - Prêts	44
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	45
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	46
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	53
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	54
B7.8 - Autres engagements donnés	55

B7.9 - Autres engagements reçus	56
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	57
B9 - Etat du personnel	59
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	64
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	65
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	66

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	67
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
C2.1 - Situation des AP	71
C2.2 - Situation des AE	72

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	73
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	80

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	87
D2 - Gestion des fonds européens	88
D3 - Actions de formation des élus	89
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	91
D5 - Identification des flux croisés	92
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	93
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	94
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	96
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	97
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	98
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	99

E - État des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	7 291

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 039,95

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	890,95
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 090,29
3	Dépenses d'équipement brut / population	389,80
4	Encours de dette / population (2)(3)	520,09
5	DGF / population	79,60
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	68,12 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91,89 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	18,28 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	8,11 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	47,70 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	2,61

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 086 894,11	8 174 657,44	13 261 551,55
	Recettes réalisées (1)	B	928 717,28	8 131 765,20	9 060 482,48
	Restes à réaliser	C	891 021,00	0,00	891 021,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	5 272 240,15	9 969 337,11	15 241 577,26
	Dépenses réalisées (1)	E	3 693 873,70	7 372 735,96	11 066 609,66
	Restes à réaliser	F	818 832,85	0,00	818 832,85
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-2 765 156,42	759 029,24	-2 006 127,18
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	185 346,04	4 282 237,45	4 467 583,49
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 579 810,38	5 041 266,69	2 461 456,31
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	72 188,15	0,00	72 188,15
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-2 507 622,23	5 041 266,69	2 533 644,46

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Approlys Centr'Achats	01/01/2014		100,00
Réseau des Acheteurs Hospitaliers RESAH	01/01/2025		250,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 818 832,85
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	634,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	816 718,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 479,65
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 891 021,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	891 021,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		47,05	0,00	4 648 070,00
TFPNB		60,78	0,00	38 778,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		17,58	0,00	109 471,00
TOTAL			4 796 319,00	1,89

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 28/01/2025 00:00:00 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 780,00	6 562,30	20,02	634,80
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 067 866,21	2 676 147,36	65,79	816 718,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	7 275,00	36,38	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 120 646,21	2 689 984,66	65,28	817 353,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	9 652,47	96,52	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	812 236,50	808 352,67	99,52	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	0,00	1 479,65
Total des dépenses financières		833 236,50	818 005,14	98,17	1 479,65
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 953 882,71	3 507 989,80	70,81	818 832,85
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	308 357,44	182 483,90	59,18	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	10 000,00	3 400,00	34,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		318 357,44	185 883,90	58,39	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		5 272 240,15	3 693 873,70	70,06	818 832,85
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		5 272 240,15	3 693 873,70		818 832,85

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	583 357,00	48 078,45	8,24	891 021,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 500,00	1 041,74	0,07	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	420 000,00	151 390,79	36,05	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	65 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 569 357,00	200 510,98	7,80	891 021,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 781 451,36			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	726 085,75	724 806,30	99,82	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00	3 400,00	34,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 517 537,11	728 206,30	28,93	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 086 894,11	928 717,28	18,26	891 021,00
001 Solde d'exécution positif reporté		185 346,04			
Total des recettes de la section d'investissement		5 272 240,15	928 717,28		891 021,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 314 810,00	1 464 358,97	171 003,66	1 635 362,63	70,65	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 471 000,00	4 424 440,56	800,00	4 425 240,56	98,98	0,00
014	Atténuations de produits	90 000,00	73 272,00	0,00	73 272,00	81,41	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	442 000,00	327 527,95	50 075,74	377 603,69	85,43	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 317 810,00	6 289 599,48	221 879,40	6 511 478,88	88,98	0,00
66	Charges financières	106 990,00	93 083,07	9 797,56	102 880,63	96,16	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	413,00	0,00	413,00	20,65	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	35 000,00	33 157,15	0,00	33 157,15	94,73	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		7 461 800,00	6 416 252,70	231 676,96	6 647 929,66	89,09	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 781 451,36					
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	726 085,75	724 806,30	0,00	724 806,30	99,82	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 507 537,11	724 806,30	0,00	724 806,30	28,91	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 969 337,11	7 141 059,00	231 676,96	7 372 735,96	73,95	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 969 337,11	7 141 059,00	231 676,96	7 372 735,96		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = R1 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	39 000,00	42 739,81	108,56	42 848,37	109,87	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	466 000,00	433 998,86	0,00	433 998,86	93,13	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	330 000,00	328 370,06	0,00	328 370,06	99,51	0,00
731	Fiscalité locale	5 496 100,00	5 473 630,69	0,00	5 473 630,69	99,59	0,00
74	Dotations et participations	1 102 000,00	1 219 306,49	3 000,00	1 222 306,49	110,92	0,00
75	Autres produits de gestion courante	256 100,00	271 090,34	0,00	271 090,34	105,85	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 689 200,00	7 769 136,25	3 108,56	7 772 244,81	101,08	0,00
76	Produits financiers	176 100,00	-526 797,89	702 474,79	175 676,90	99,76	0,00
77	Produits spécifiques	1 000,00	1 359,59	0,00	1 359,59	135,96	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		7 866 300,00	7 243 697,95	705 583,35	7 949 281,30	101,05	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	308 357,44	182 483,90	0,00	182 483,90	59,18	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		308 357,44	182 483,90	0,00	182 483,90	59,18	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		8 174 657,44	7 426 181,85	705 583,35	8 131 765,20	99,48	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		4 282 237,45					
Total des recettes de la section de fonctionnement		12 456 894,89	7 426 181,85	705 583,35	8 131 765,20		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		817 368,41	88 340,49	0,00	37 998,93	89 147,35	32 499,24	28 103,01	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 652,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	807 715,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236,50	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 257,90	0,00	1 304,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	83 082,59	0,00	36 694,53	89 147,35	32 499,24	20 591,51	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 275,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		151 390,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	151 390,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		7 959,80	3 120,00	2 129 142,75	274 309,82		3 507 989,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		9 652,47
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	400,23	0,00	0,00	0,00		808 352,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		6 562,30
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	7 559,57	3 120,00	2 129 142,75	274 309,82		2 676 147,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		7 275,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		441,74	600,00	30 000,00	18 078,45		200 510,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		151 390,79
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	30 000,00	18 078,45		48 078,45
16	Emprunts et dettes assimilées	441,74	600,00	0,00	0,00		1 041,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		442 339,74	2 604 047,06	0,00	217 472,75	1 958 916,21	722 708,86	482 257,64	0,00
011	Charges à caractère général	155 229,22	335 898,61	0,00	59 067,27	460 710,75	309 446,36	107 123,02	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	800,00	2 027 967,97	0,00	158 272,15	1 459 328,71	412 273,02	354 298,71	0,00
014	Atténuations de produits	73 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	76 994,74	240 180,48	0,00	133,33	38 469,75	989,48	20 835,91	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	102 880,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	6,00	0,00	0,00	0,00	407,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	33 157,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 848 318,38	62 805,74	0,00	0,00	439 903,34	115 590,26	356 327,97	0,00
013	Atténuations de charges	-1 742,49	28 846,45	0,00	0,00	14 160,99	152,52	1 430,90	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	12 946,10	0,00	0,00	287 551,40	42 405,86	33 179,99	0,00
73	Impôts et taxes	328 370,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 473 630,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	836 678,62	0,00	0,00	0,00	112 154,66	49 020,22	224 452,99	0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 704,60	20 979,51	0,00	0,00	25 271,04	23 473,00	97 264,09	0,00
76	Produits financiers	175 676,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	33,68	0,00	0,00	765,25	538,66	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	133 346,22	24 115,92	37 276,54	25 448,72		6 647 929,66
011	Charges à caractère général	0,00	121 046,22	24 115,92	37 276,54	25 448,72		1 635 362,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	12 300,00	0,00	0,00	0,00		4 425 240,56
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		73 272,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		377 603,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		102 880,63
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		413,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		33 157,15
RECETTES		0,00	105 177,56	15 965,12	0,00	5 192,93		7 949 281,30
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		42 848,37
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	52 557,08	749,10	0,00	4 609,33		433 998,86
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		328 370,06
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 473 630,69
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 222 306,49
75	Autres produits de gestion courante	0,00	52 620,48	15 216,02	0,00	561,60		271 090,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		175 676,90
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	22,00		1 359,59
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 272 240,15	3 693 873,70	818 832,85	759 533,60
RECETTES	5 272 240,15	1 114 063,32	891 021,00	3 267 155,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 969 337,11	7 372 735,96	0,00	2 596 601,15
RECETTES	12 456 894,89	12 414 002,65	0,00	42 892,24

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 272 240,15	3 693 873,70	818 832,85	759 533,60
RECETTES	5 272 240,15	1 114 063,32	891 021,00	3 267 155,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 969 337,11	7 372 735,96	0,00	2 596 601,15
RECETTES	12 456 894,89	12 414 002,65	0,00	42 892,24

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 272 240,15	3 693 873,70	818 832,85	759 533,60
RECETTES	5 272 240,15	1 114 063,32	891 021,00	3 267 155,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 969 337,11	7 372 735,96	0,00	2 596 601,15
RECETTES	12 456 894,89	12 414 002,65	0,00	42 892,24
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	15 241 577,26	11 066 609,66	818 832,85	3 356 134,75
TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 729 135,04	13 528 065,97	891 021,00	3 310 048,07

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 211 394,57									
1641 Emprunts en euros (total)					11 211 394,57									
163 - 102783705500020067904	STE CREDIT MUTUEL	28/12/2022		31/03/2023	1 500 000,00	F		3,320	3,362		T	X Echéance constante		A-1
N° 159 - 1209008	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	28/09/2012		25/10/2012	2 000 000,00	F		3,500	3,500		T	P	O	A-2
N° 160 - 1209009	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	12/12/2013		15/03/2014	1 170 000,00	F		3,290	3,290		T	P	O	A-2
n°157 - MON504032EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/07/2015		01/01/2016	6 541 394,57	F		1,400	1,430		T	P		A-2
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 211 394,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 791 950,06					807 715,94	106 083,77	0,00	9 797,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 791 950,06					807 715,94	106 083,77	0,00	9 797,56
163 - 102783705500020067904		0,00	A-1	1 333 112,26	17,00	F		3,362	57 478,31	45 456,93	0,00	122,94
N° 159 - 1209008		0,00	A-2	330 746,89	1,83	F		3,500	156 927,33	18 668,37	0,00	2 659,13
N° 160 - 1209009		0,00	A-2	282 830,74	3,00	F		3,290	88 187,33	11 277,11	0,00	413,56
n°157 - MON504032EUR		0,00	A-2	1 845 260,17	3,33	F		1,430	505 122,97	30 681,36	0,00	6 601,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 791 950,06					807 715,94	106 083,77	0,00	9 797,56

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
N° 159 - 1209008	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	2 000 000,00	330 746,89	2	15,25				0,00		3,500	18 668,37	0,00	8,72
N° 160 - 1209009	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	1 170 000,00	282 830,74	2	15,00				0,00		3,290	11 277,11	0,00	7,46
n°157 - MON504032EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	6 541 394,57	1 845 260,17	2	13,50				0,00		1,430	30 681,36	0,00	48,66
TOTAL (A)		9 711 394,57	2 458 837,80						0,00			60 626,84	0,00	64,84
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		9 711 394,57	2 458 837,80						0,00			60 626,84	0,00	64,84

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - CFU - 2025

euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	3	0	0	0	
	% de l'encours	35,16	64,84	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 333 112,26	2 458 837,80	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		13-12-2022
	Catégories de biens amortis		
L	202 - Documents urbanisme	10	13/12/2022
L	2031 Frais d'études - non suivis de réalisation	5	13/12/2022
L	2033 Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	13/12/2022
L	204111 Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2022
L	204112 Subv. Etat - Bâtiments et installations	30	13/12/2022
L	204113 Subv. Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2022
L	204121 Subv. régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2022
L	204122 Subv. régions - Bâtiments et installations	30	13/12/2022
L	204123 Subv. régions-Projets infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2022
L	204131 Subv.départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2022
L	204132 Subv.départements - Bâtiments et installations	30	13/12/2022
L	204133 Subv.département-Projets infrastructures intérêt national	40	13/12/2022
L	2041511 Subv. GFP rattach. - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2022
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30	13/12/2022
L	2041513 Subv.GFP rattach.-Projet infrastructure intérêt national	40	13/12/2022
L	204412 Subv nature préivée - bâtiments et installations	30	13/12/2022
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	40	13/12/2022
L	2051 Concessions et droits similaires	2	13/12/2022
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	13/12/2022
L	2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	10	13/12/2022
L	21321 Immeubles de rapport	15	13/12/2022
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	20	13/12/2022
L	2138 Autres constructions	10	13/12/2022
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	8	13/12/2022
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	13/12/2022
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques - 5A	5	13/12/2022
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques -10A	10	13/12/2022
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques- 1A	1	13/12/2022
L	21828 Autres matériels de transport	4	13/12/2022
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	13/12/2022
L	21838 Autre matériel informatique	5	13/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	13/12/2022
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	13/12/2022
L	2185 Matériel de téléphonie	3	13/12/2022
L	2188 - Autres immo. corp. - 1 an	1	13/12/2022
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - 10 ans	10	13/12/2022
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - 5 ans	5	13/12/2022
L	Installations de voirie	20	13/12/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		5 743,01	38 186,97	0,00	43 929,98
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		5 743,01	38 186,97	0,00	43 929,98
créances douteuses et contentieuses depuis plus de 2 ans	31/12/2023	0,00	5 029,82	0,00	5 029,82
créances douteuses et contentieuses depuis plus de 2 ans	18/12/2024	5 743,01	0,00	0,00	5 743,01
créances douteuses et contentieuses depuis plus de 2 ans	09/12/2025	0,00	33 157,15	0,00	33 157,15
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		5 743,01	38 186,97	0,00	43 929,98
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		5 743,01	38 186,97	0,00	43 929,98

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Aménagement VRD 2018 Courtil Cabot-Petit Bois Rond				Date de la délibération : 29/05/2018
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	104 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 832,00
458102 (2)	104 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 832,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	104 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 832,00
RECETTES (b)	104 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 832,00
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	104 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 832,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	104 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 832,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	9 538 596,16	6 402 835,00	450 525,26
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	61 528,23	0,00	1 479,65
	Au profit d'organismes privés (3)	4 325 000,00	998 076,00	332 692,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	2 283 043,18	526 856,08	175 618,71
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					501 483,40	389 192,18										6 823,36	15 181,80	
VALLOIRE HABITAT	2016	P	logements rue Victor Hugo (6 indiv / 12 collect)	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	97 910,95	82 191,77	32,83	A	R	1,650	R	1,650	-		1 386,90	1 863,07		
VALLOIRE HABITAT	2016	P	Résidence Les Mandoraises (14 logts indiv/13 garages) + 1ere tranche rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	32 197,20	25 683,07	26,00	A	R	1,750	R	1,750	-		463,02	774,99		
VALLOIRE HABITAT	2016	P	12 Logements individuels rue de la Grimbonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	110 335,41	91 719,85	30,08	A	R	1,750	R	1,750	-		1 643,86	2 214,81		
VALLOIRE HABITAT	2016	P	7 logements locatifs La Grimbonnerie - 3e tranche	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	72 461,08	60 129,09	30,83	A	R	1,700	R	1,700	-		1 047,09	1 464,41		
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Les Ponets	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	188 578,76	129 468,40	12,08	A	R	1,650	R	1,650	-		2 282,49	8 864,52		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					9 037 112,76	6 013 642,82										110 434,80	318 085,30	
HAMOVAL	2011	P	Acquisition amélioration 2 logts 43 avenue Barbusse pavillons EDF	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	8 803,04	2 512,43	4,83	A	R	2,050	R	2,050	-		61,57	491,21		
HAMOVAL	2011	P	Foyer de vie adultes polyhandicapés et autistes rue Grimbonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	751 056,83	0,00	0,33	A	R	3,550	R	3,550	-		2 365,72	66 640,04		
HAMOVAL	2012	P	42 logements polyhandicapés La Grimbonnerie - 3e ranche	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	31 712,59	0,00	0,33	A	R	1,900	R	1,900	-		45,47	2 392,92		
HAMOVAL	2012	P	30 logements collectifs rue Léonard de Vinci	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	44 649,10	34 385,61	30,67	A	R	1,450	R	1,450	-		511,26	873,75		
HAMOVAL	2008	P	4 logements résidence sociale 73 rue de la Pontonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	66 738,50	47 912,99	21,50	A	R	2,750	R	2,750	-		1 356,79	1 425,07		
HAMOVAL	2008	P	4 logements résidence sociale 73 rue de la Pontonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	5 902,50	4 895,97	31,50	A	R	2,750	R	2,750	-		136,81	79,11		
HAMOVAL	2009	P	6 logts individuels /12 logts locatifs rue Hugo	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	67 239,41	50 808,74	22,83	A	R	2,700	R	2,700	-		1 408,32	1 351,23		
HAMOVAL	2011	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	159 872,00	143 850,85	35,08	A	F	1,850	F	1,850	-		3 419,19	1 646,66		
HAMOVAL	2011	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot Le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	86 660,00	71 060,73	25,75	A	F	2,850	F	2,850	-		2 068,04	1 502,16		
HAMOVAL	2012	P	5 Logts individuels Résidence Les Sablons rue des Déportés	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	39 033,10	36 341,81	35,25	A	F	1,850	F	1,850	-		953,37	326,44		
HAMOVAL	2011	P	32 logts collectifs / 2 logts individuels Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	206 686,50	170 717,49	34,33	A	F	1,850	F	1,850	-		3 212,54	2 933,32		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAMOVAL	2010	P	8 logements collectifs Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	37 868,00	31 320,65	34,00	A	F	1,050	F	1,050	-		493,51	518,55		
HAMOVAL	2011	P	8 logements collectifs Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	258 385,00	207 281,25	25,50	A	F	1,050	F	1,050	-		3 816,70	4 758,04		
HAMOVAL	2011	P	Compactage 17 (G0019 et G0026) acquis/amélior logt avenue Barbusse + 30 logts collectifs rue de Vinc	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	293 904,34	181 763,96	14,17	S	R	2,820	R	2,820	-		5 848,24	9 479,24		
HAMOVAL	2010	P	Centre hébergement 18 chambres rue Dumas	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	902 160,44	306 710,41	5,50	T	F	3,600	F	3,600	-		12 002,44	49 634,65		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	4 Logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	123 688,39	78 501,72	20,67	A	F	2,050	F	2,050	-		451,10	3 517,37		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	4 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	43 515,00	38 479,58	35,67	A	F	2,050	F	2,050	-		798,88	490,25		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	16 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	543 222,60	364 267,26	20,67	A	F	2,850	F	2,850	-		5 119,00	14 917,94		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	16 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	190 569,00	153 305,22	35,67	A	F	2,850	F	2,850	-		2 114,05	3 290,86		
VALLOIRE HABITAT	2018	P	7 Logements individuels rue de la Grimbonerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	212 988,46	168 513,74	20,08	A	R	1,650	R	1,650	-		2 890,53	6 669,68		
VALLOIRE HABITAT	2018	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	570 310,09	482 939,55	29,08	A	F	1,350	F	1,350	-		6 695,04	12 989,19		
VALLOIRE HABITAT	2018	P	5 logts individuels résidence Les Sablons rue des Déportés	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	216 812,47	183 597,18	29,08	A	F	1,350	F	1,350	-		2 545,23	4 938,05		
VALLOIRE HABITAT	2018	P	32 logts collectifs / 2 logts individuels Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 353 224,04	1 152 829,06	30,08	A	F	1,350	F	1,350	-		15 965,39	29 792,29		
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 37 (G0007 + G0011) Château blanc 25 logts coll/1 indiv + 2 logts coll / 1 indiv	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	133 833,42	91 177,03	13,67	A	R	1,650	R	1,650	-		1 589,79	5 173,84		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 88 (G0008+G0010+G112+G0014+G0016+G0017) Les Ponets/avenue Libération/rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 429 940,60	992 293,37	14,42	A	R	1,650	R	1,650	-		17 328,03	57 890,16		
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 110 (G0022 G0027 G0028 G0037 Daudet/Grimbonerie/Hugo)	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 175 638,39	983 951,40	26,67	S	R	1,650	R	1,650	-		16 592,39	28 746,44		
VALLOIRE HABITAT	2016	P	Mise en conformité sécurité incendie et travaux d'accessibilité EHPAD le Buisson	LA BANQUE POSTALE CREDIT ENTREPRISES	82 698,95	34 224,82	5,75	T	F	1,710	F	1,710	-		645,40	5 616,84		
TOTAL GENERAL					9 538 596,16	6 402 835,00									117 258,16	333 267,10		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	333 267,10
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	333 267,10
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 949 281,30
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	4,19

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					4 386 528,23	998 076,00	334 171,65
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					4 386 528,23	998 076,00	334 171,65
Au profit d'organismes publics					61 528,23	0,00	1 479,65
2019	Portage foncier pour projet aménagement zone Grimbonnerie	EPFLI Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental	6	A	61 528,23	0,00	1 479,65
Au profit d'organismes privés (1)					4 325 000,00	998 076,00	332 692,00
2016	Remboursement indemnité Remboursement Anticipé emprunt toxique	CREDIT LOCAL DE FRANCE DEXIA	14	A	4 325 000,00	998 076,00	332 692,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					2 283 043,18	526 856,08	175 618,71
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				2 283 043,18	526 856,08	175 618,71
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				2 283 043,18	526 856,08	175 618,71
2016	Fonds de soutien au refinancement de l'emprunt toxique Dexia	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT DR ALPC SITE DE POITIERS	14	A	2 283 043,18	526 856,08	175 618,71

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	97 780,00	
Personnes de droit privé	87 430,00	
Associations	87 430,00	
ASS ACPG CATM STO AGGLO MONTARGOISE	100,00	néant
ASS AGIR ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR	0,00	MAD salle,matériel
ASS AMICALE PETANQUOISE DE VILLEMANDEUR	1 000,00	MAD salle, matériel, mini-bus, aide install manifs,montage dossier subv
ASS ANCIENS SAPEURS POMPIERS PARIS	0,00	MAD salle,matériel
ASS ASSOC DES BLOUSES ROSES	200,00	néant
ASS ASSOCIATION DES ANCIENS MARINS	50,00	néant
ASS ASSOCIATION MUSIK'AIR	18 500,00	MAD salle, matériel, aide installation manifestation
ASS ASSOCIATION PEP 45	140,00	néant
ASS BADMINTON LOISIR MANDORAIS	0,00	MAD salle,matériel
ASS CFA MFEO DE SORIGNY	70,00	néant
ASS CHORES FANS	0,00	MAD salle,matériel
ASS CLUB AIKIDO BUDO DE VILLEMANDEUR	0,00	MAD salle,matériel
ASS CLUB COUTURE	0,00	MAD salle,matériel
ASS CLUB DE LAMITIE DU 3EME AGE MANDORAIS CATAM	500,00	MAD salle,matériel,gratuité annuelle 1 salle,montage dossier subv
ASS COMITE DES FETES DE VILLEMANDEUR	18 500,00	MAD salle,matériel,gratuité annuelle,aide install manifs
ASS DAIKATO RYU CLUB	400,00	MAD salle,matériel,aide install manifs
ASS DONNEURS DE SANG	0,00	MAD salle,matériel
ASS ENTRACT	200,00	MAD salle,Liseldon, matériel,aide install manifs
ASS FLAMENCAS	0,00	MAD salle,matériel
ASS FLORALE HORTICOLE DU GATINAIS	200,00	néant
ASS FOOTBALL CLUB MANDORAIS	11 000,00	MAD salle,perso,matériel,minibus,gratuité annuelle 1 salle,aide dossier subv,aide install manifs
ASS GOSHINDO	0,00	MAD salle,matériel
ASS GROUPEMENT INDEPENDANT DE PARENTS DELEVES	600,00	MAD salle,matériel,gratuité annuelle 1 salle
ASS GYM HARMONIE	500,00	MAD salle,matériel
ASS GYM LOISIRS VILLEMANDEUR	350,00	MAD salle,matériel
ASS KOUSAI JUDO JUJISTU CHANBARA	600,00	MAD salle,matériel
ASS LE DIABOLOBUS	1 500,00	MAD salle,matériel,aide install manifs & montage dossier subv
ASS LES AMIS DES ECOLES MANDORAISES	500,00	MAD salle,matériel,gratuité annuelle 1 salle,aide install manifs
ASS LOISIRS ANIMATION CULTURE	0,00	MAD salle,Liseldon,aide install manifs
ASS MANDORAIS UNIS POUR REUSSIR	0,00	MAD salle,matériel

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS MFR DE GIEN	210,00	néant
ASS MFR DU PITHIVERAIS	140,00	néant
ASS MJC MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	14 690,00	MAD salle,perso,matériel,munibus,gratuité annuelle 1 salle,aide install manifs
ASS RALLYE MATHEMATIQUE DU CENTRE	200,00	néant
ASS RING MANDORAIS	6 000,00	MAD salle,matériel,minibus,gratuité annuelle 1 salle,aide install manifs
ASS ROTARY	0,00	MAD salle,Lisledon,matériel,aide install manifs
ASS S OUVRIR AU BEN ETRE	0,00	MAD salle,matériel
ASS SLD 45	0,00	MAD salle
ASS SQUASH GATINAIS	700,00	MAD salle,matériel,aide install manifs
ASS TENNIS CLUB MUNICIPAL DE VILLEMANDEUR	1 500,00	MAD salle,matériel
ASS TOP CULTURE	0,00	MAD salle
ASS TWIRLING AME	0,00	MAD salle,matériel
ASS UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	300,00	MAD salle,matériel,gratuité annuelle 1 salle,aide install manifs
ASS UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES	500,00	MAD salle,matériel,gratuité annuelle 1 salle,aide install manifs,aide montage dossier subv
ASS USM MONTARGIS HANDBALL	8 000,00	MAD salle,matériel,minibus
MFREO STE GENEVIEVE DES BOIS	280,00	néant
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	10 350,00	
Etat	350,00	
ASS FOYER COOPERATIF EREA	350,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	10 000,00	
CCAS VILLEMANDEUR	10 000,00	
Autres	0,00	
	0,00	
	0,00	
	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		33,00	6,25	39,25	17,82	3,20	21,02
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,75	0,75
Adjoint administratif	C	7,00	2,72	9,72	5,22	0,00	5,22
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,45	0,45
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	8,00	1,60	9,60	6,80	0,00	6,80
Adjoint administratif ppal de 2e classe	C	6,00	1,93	7,93	2,47	0,00	2,47
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,33	0,00	1,33
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	0,33	1,00	1,33
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	1,67	0,00	1,67
Rédacteur principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		61,00	47,88	108,88	49,85	6,26	56,11
4 ajoints techniques été espaces verts	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,28	0,28
Adjoint technique	C	21,00	43,19	64,19	27,60	4,22	31,82
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,89	5,89	4,22	0,00	4,22
Adjoint technique principal de 2e classe	C	16,00	2,83	18,83	7,80	0,00	7,80
Agent de maîtrise	C	6,00	0,97	6,97	5,48	0,76	6,24
Agent de maîtrise principal	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,75	0,00	0,75
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - CFU - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		13,00	0,80	13,80	5,80	1,80	7,60
Agent spéc. ppal 1ère classe écoles maternelles	C	6,00	0,00	6,00	3,80	0,00	3,80
Agent spéc. ppal 2e classe écoles maternelles	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,80	1,80
Educateur de jeunes enfants Classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educatrice de jeunes enfants	A	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,82	1,82	1,11	0,71	1,82
Educateur APS	B	0,00	0,82	0,82	0,11	0,00	0,11
Educateur APS principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des activités physiques et sportives	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,71	0,71
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	9,29	12,29	8,75	1,61	10,36
Adjoint d'animation	C	2,00	9,29	11,29	8,42	1,61	10,03
Adjoint d'animation principal de 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,33	0,00	0,33
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	2,92	0,00	2,92
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service	B	1,00	0,00	1,00	0,67	0,00	0,67
Gardien-Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	1,25	0,00	1,25
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,35	1,35
3 apprentis ATSEM		0,00	0,00	0,00	0,00	1,35	1,35
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		117,00	65,04	182,04	87,05	14,93	101,98

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - CFU - 2025

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				389 352,00		
3 apprentis ATSEM		OTR		17 362,00	A Apprentissage	CDD Art L.6211-1 à L6261-2 & D6211-1 à R6261-65 Code Travail
4 ajoints techniques été espaces verts	C	TECH		6 640,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	ADM		17 125,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint administratif	C	ADM		11 567,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint d'animation	C	ANIM		18 998,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint d'animation	C	ANIM		19 688,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint d'animation	C	ANIM		1 034,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-5°
Adjoint technique	C	TECH		4 004,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		6 780,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Adjoint technique	C	TECH		9 427,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Adjoint technique	C	TECH		2 953,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		903,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		2 658,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		8 804,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		2 612,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		2 556,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		2 952,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		6 731,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		2 109,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		4 665,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		6 682,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		5 300,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		7 740,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		2 923,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		3 256,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		14 187,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Adjoint technique	C	TECH		309,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		443,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		1 743,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Adjoint technique	C	TECH		120,00	A Remplacement	CDD Art 332-13
Agent de maîtrise	C	TECH		23 080,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Assistant socio-éducatif	A	S		27 196,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Assistant socio-éducatif	A	S		22 390,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - CFU - 2025

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM		39 395,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Educateur des activités physiques et sportives	B	SP		18 797,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Rédacteur	B	ADM		32 123,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Technicien	B	TECH		34 100,00	A Besoins service	CDD Art 332-8-2°
Agents occupant un emploi non permanent (7)				23 232,00		
13 animateurs été ALSH		ANIM		23 232,00	A Vacation	A
TOTAL GENERAL				412 584,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	185 346,04
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	237 974,29
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	423 320,33

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	423 320,33
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	423 320,33

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	851 357,44	847 066,80	818 832,85	1 665 899,65
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 993 037,11	875 415,94	891 021,00	1 766 436,94
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 141 679,67	28 349,14	72 188,15	100 537,29
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	185 346,04			185 346,04
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	185 346,04			185 346,04
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				285 883,33

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		851 357,44	847 066,80
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		810 000,00	807 715,94
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	810 000,00	807 715,94
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		41 357,44	39 350,86
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	9 652,47
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	31 357,44	29 698,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 993 037,11	III 875 415,94
Ressources propres externes de l'année (a)		485 000,00	151 390,79
10222	FCTVA	340 000,00	94 288,88
10226	Taxe d'aménagement (2)	80 000,00	57 101,91
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	65 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 508 037,11	724 025,15
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	216,00	216,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	8 051,53	8 051,53
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	2 133,33	2 133,33
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	4 519,40	6 180,19
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	163,95	163,95
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	7 632,84	11 407,58
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	125 525,58	126 287,75
281351	<i>Bâtiments publics</i>	11 502,16	37 781,93
28138	<i>Autres constructions</i>	2 973,10	2 987,50
28152	<i>Installations de voirie</i>	4 664,91	4 743,31
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	4 861,19	5 233,59

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2815731	Matériel roulant	30 914,21	30 914,21
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	7 940,29	7 940,29
281578	Autre matériel technique	623,86	623,86
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	22 285,77	23 913,94
281828	Autres matériels de transport	18 310,95	21 389,02
281831	Matériel informatique scolaire	2 941,63	20 950,51
281838	Autre matériel informatique	29 826,53	25 946,83
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 002,72	6 420,72
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 334,40	8 090,27
28185	Matériel de téléphonie	604,76	1 090,48
28188	Autres immo. corporelles	87 056,64	38 866,36
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	335 000,00	332 692,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 781 451,36	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 562,30	0,00	0,00	6 562,30	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	159 512,09	20 569,60	1 190,69	134 649,49	3 102,31	0,00
A125	Constructions	2 154 732,65	2 129 355,65	18 599,00	1 920,00	4 858,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	167 076,49	0,00	0,00	158 864,28	8 212,21	0,00
A135	Réseaux divers	6 923,52	0,00	0,00	6 923,52	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	21 627,56	218,45	0,00	7 527,09	13 882,02	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	166 275,05	4 815,39	0,00	145 072,56	16 387,10	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	7 275,00	7 275,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 689 984,66	2 162 234,09	19 789,69	461 519,24	46 441,64	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 562,30	0,00	6 562,30	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	159 512,09	21 760,29	106 968,33	30 783,47	0,00
A125	Constructions	2 154 732,65	2 147 954,65	0,00	6 778,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	167 076,49	0,00	158 864,28	8 212,21	0,00
A135	Réseaux divers	6 923,52	0,00	6 923,52	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	21 627,56	0,00	3 651,82	17 975,74	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	166 275,05	4 815,39	131 674,88	29 784,78	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	7 275,00	7 275,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 689 984,66	2 181 805,33	414 645,13	93 534,20	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 562,30	0,00	0,00	0,00	6 562,30
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	159 512,09	0,00	0,00	0,00	159 512,09
A125	Constructions	2 154 732,65	0,00	0,00	0,00	2 154 732,65
A130	Réseaux et installations de voirie	167 076,49	0,00	0,00	0,00	167 076,49
A135	Réseaux divers	6 923,52	0,00	0,00	0,00	6 923,52
A140	Installations techniques, agencements et matériel	21 627,56	0,00	0,00	0,00	21 627,56
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	166 275,05	0,00	0,00	0,00	166 275,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	7 275,00	0,00	0,00	0,00	7 275,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 689 984,66	0,00	0,00	0,00	2 689 984,66

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 562,30	0,00	0,00	0,00	6 562,30
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	159 512,09	0,00	0,00	0,00	159 512,09
A125	Constructions	2 154 732,65	0,00	0,00	0,00	2 154 732,65
A130	Réseaux et installations de voirie	167 076,49	0,00	0,00	0,00	167 076,49
A135	Réseaux divers	6 923,52	0,00	0,00	0,00	6 923,52
A140	Installations techniques, agencements et matériel	21 627,56	0,00	0,00	0,00	21 627,56
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	166 275,05	0,00	0,00	0,00	166 275,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	7 275,00	0,00	0,00	0,00	7 275,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 689 984,66	0,00	0,00	0,00	2 689 984,66

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 562,30	0,00	0,00	0,00	6 562,30
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	159 512,09	0,00	0,00	0,00	159 512,09
A125	Constructions	2 154 732,65	0,00	0,00	0,00	2 154 732,65
A130	Réseaux et installations de voirie	167 076,49	0,00	0,00	0,00	167 076,49
A135	Réseaux divers	6 923,52	0,00	0,00	0,00	6 923,52
A140	Installations techniques, agencements et matériel	21 627,56	0,00	0,00	0,00	21 627,56
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	166 275,05	0,00	0,00	0,00	166 275,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	7 275,00	0,00	0,00	0,00	7 275,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 689 984,66	0,00	0,00	0,00	2 689 984,66

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 562,30	0,00	0,00	0,00	6 562,30
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	159 512,09	0,00	0,00	0,00	159 512,09
A125	Constructions	2 154 732,65	0,00	0,00	0,00	2 154 732,65
A130	Réseaux et installations de voirie	167 076,49	0,00	0,00	0,00	167 076,49
A135	Réseaux divers	6 923,52	0,00	0,00	0,00	6 923,52
A140	Installations techniques, agencements et matériel	21 627,56	0,00	0,00	0,00	21 627,56
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	166 275,05	0,00	0,00	0,00	166 275,05
A155	Immobilisations corporelles en cours	7 275,00	0,00	0,00	0,00	7 275,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 689 984,66	0,00	0,00	0,00	2 689 984,66

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 562,30	0,00	0,00	6 562,30	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	159 512,09	20 417,60	135 840,18	3 254,31	0,00
A125	Constructions	2 154 732,65	2 129 142,75	20 519,00	5 070,90	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	167 076,49	0,00	158 864,28	8 212,21	0,00
A135	Réseaux divers	6 923,52	0,00	6 923,52	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	21 627,56	218,45	6 666,69	14 742,42	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	166 275,05	0,00	36 363,59	129 911,46	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	7 275,00	0,00	0,00	7 275,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 689 984,66	2 149 778,80	365 177,26	175 028,60	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	88 340,49	0,00	0,00	69 954,52	18 385,97	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	37 998,93	2 816,00	0,00	31 165,01	4 017,92	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89 147,35	2 212,29	0,00	77 699,25	9 235,81	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	32 499,24	0,00	0,00	32 159,15	340,09	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	27 866,51	7 275,00	15 479,00	1 965,18	3 147,33	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	7 559,57	636,05	0,00	6 923,52	0,00	0,00
6	Action économique	3 120,00	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	2 129 142,75	2 129 142,75	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	188 653,49	20 152,00	1 190,69	155 996,28	11 314,52	0,00
TOTAL		2 604 328,33	2 162 234,09	19 789,69	375 862,91	46 441,64	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	88 340,49	0,00	61 922,39	26 418,10	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	37 998,93	2 816,00	31 165,01	4 017,92	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89 147,35	2 212,29	69 563,09	17 371,97	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 499,24	0,00	1 645,33	30 853,91	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	27 866,51	22 754,00	1 965,18	3 147,33	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	7 559,57	417,60	6 923,52	218,45	0,00
6	Action économique	3 120,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	2 129 142,75	2 129 142,75	0,00	0,00	0,00
8	Transports	188 653,49	21 342,69	155 804,28	11 506,52	0,00
TOTAL		2 604 328,33	2 181 805,33	328 988,80	93 534,20	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	88 340,49	0,00	0,00	0,00	88 340,49
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	37 998,93	0,00	0,00	0,00	37 998,93
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89 147,35	0,00	0,00	0,00	89 147,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 499,24	0,00	0,00	0,00	32 499,24
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	27 866,51	0,00	0,00	0,00	27 866,51
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	7 559,57	0,00	0,00	0,00	7 559,57
6	Action économique	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
7	Environnement	2 129 142,75	0,00	0,00	0,00	2 129 142,75
8	Transports	188 653,49	0,00	0,00	0,00	188 653,49
TOTAL		2 604 328,33	0,00	0,00	0,00	2 604 328,33

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	88 340,49	0,00	0,00	0,00	88 340,49
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	37 998,93	0,00	0,00	0,00	37 998,93
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89 147,35	0,00	0,00	0,00	89 147,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 499,24	0,00	0,00	0,00	32 499,24
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	27 866,51	0,00	0,00	0,00	27 866,51
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	7 559,57	0,00	0,00	0,00	7 559,57
6	Action économique	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
7	Environnement	2 129 142,75	0,00	0,00	0,00	2 129 142,75
8	Transports	188 653,49	0,00	0,00	0,00	188 653,49
TOTAL		2 604 328,33	0,00	0,00	0,00	2 604 328,33

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	88 340,49	0,00	0,00	0,00	88 340,49
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	37 998,93	0,00	0,00	0,00	37 998,93
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89 147,35	0,00	0,00	0,00	89 147,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 499,24	0,00	0,00	0,00	32 499,24
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	27 866,51	0,00	0,00	0,00	27 866,51
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	7 559,57	0,00	0,00	0,00	7 559,57
6	Action économique	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
7	Environnement	2 129 142,75	0,00	0,00	0,00	2 129 142,75
8	Transports	188 653,49	0,00	0,00	0,00	188 653,49
TOTAL		2 604 328,33	0,00	0,00	0,00	2 604 328,33

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	88 340,49	0,00	0,00	0,00	88 340,49
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	37 998,93	0,00	0,00	0,00	37 998,93
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89 147,35	0,00	0,00	0,00	89 147,35
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 499,24	0,00	0,00	0,00	32 499,24
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	27 866,51	0,00	0,00	0,00	27 866,51
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	7 559,57	0,00	0,00	0,00	7 559,57
6	Action économique	3 120,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
7	Environnement	2 129 142,75	0,00	0,00	0,00	2 129 142,75
8	Transports	188 653,49	0,00	0,00	0,00	188 653,49
TOTAL		2 604 328,33	0,00	0,00	0,00	2 604 328,33

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	88 340,49	0,00	58 161,46	30 179,03	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	37 998,93	0,00	0,00	37 998,93	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89 147,35	0,00	8 136,16	81 011,19	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 499,24	0,00	30 513,82	1 985,42	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	27 866,51	0,00	15 479,00	12 387,51	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	7 559,57	636,05	6 923,52	0,00	0,00
6	Action économique	3 120,00	0,00	3 120,00	0,00	0,00
7	Environnement	2 129 142,75	2 129 142,75	0,00	0,00	0,00
8	Transports	188 653,49	20 000,00	157 186,97	11 466,52	0,00
TOTAL		2 604 328,33	2 149 778,80	279 520,93	175 028,60	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	centre de santé Daudet	01/09/2014		
	espace de santé Buisson	11/05/2021		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
ADRIEN CAMUS CATHERINE	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	272,00		s'exprimer naturellement et efficacement en public
DESCHAMPS VERONIQUE	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	272,00		s'exprimer naturellement et efficacement en public
DESCHAMPS VERONIQUE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		les fondamentaux de l'urbanisme
DESCHAMPS VERONIQUE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		les voies communales et chemins ruraux
DESCHAMPS VERONIQUE	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	272,00		comprendre l'intelligence artificielle
DUPORT JEAN FRANCOIS	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	272,00		réussir son bilan de fin de mandat
DUPORT JEAN FRANCOIS	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	272,00		relations avec la presse et les médias
GANNAT FANNY	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	272,00		comprendre l'intelligence artificielle
GANNAT FANNY	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		la police du maire
GANNAT FANNY	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		construire son équipe municipale
GANNAT FANNY	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		subventions : saisir les opportunités pour votre collectivité
GANNAT FANNY	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		devenir maire en 2026
GANNAT FANNY	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	150,00		finances via le budget communal
GANNAT FANNY	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	272,00		approfondir et maîtriser l'intelligence artificielle
GANNAT FANNY	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	125,00		agir dans le respect de la laïcité
MASSONNEAU PHILIPPE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		les fondamentaux de l'urbanisme

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
MASSONNEAU PHILIPPE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		la police du maire
MASSONNEAU PHILIPPE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		plan communal de sauvegarde
PASQUET CHRISTINE	ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET	150,00		finances via le budget communal
PRIGENT ANDRE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		la police du maire
PRIGENT ANDRE	INSTITUT DE FORMATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE	300,00		gestion budgétaire municipale

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.